



# Rapport sur les répercussions des émissions de financement durable

2022



# Qui nous sommes

La Banque CIBC est une institution financière nord-américaine de premier plan et bien diversifiée qui s'engage à créer une valeur durable pour toutes ses parties intéressées : ses clients, son équipe, ses collectivités et ses actionnaires. Nous sommes guidés par notre raison d'être : vous aider à réaliser votre ambition. Nous mobilisons nos ressources pour apporter des changements positifs et contribuer à un avenir plus sûr, plus équitable et plus durable.

Par l'intermédiaire de notre banque et de nos secteurs d'activité – Services bancaires personnels et PME, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, et Marchés des capitaux –, nos 50 000 employés concrétisent notre raison d'être au quotidien auprès de 13 millions de clients, tant des particuliers que des entreprises, y compris des clients institutionnels et du secteur public, au Canada, aux États-Unis et dans le monde entier.

## Engagement de la Banque CIBC en matière de financement durable

### Stratégie ESG

Voici comment nous concrétisons nos engagements ESG :

- Renforcement de l'intégrité et de la confiance
- Ouverture de possibilités
- Accélération de la lutte contre les changements climatiques

Notre objectif est de soutenir les ambitions climatiques des clients, d'encourager les comportements de consommation responsable et de perfectionner nos activités. Notre plan d'action met l'accent sur la gestion responsable de notre empreinte carbone ainsi que sur la prestation de conseils et l'offre de produits et solutions efficaces grâce auxquels nos clients peuvent agir concrètement pour atteindre leurs propres objectifs de durabilité.

En 2021, la Banque CIBC a annoncé son ambition d'atteindre l'objectif de zéro émission nette de gaz à effet de serre associée à ses activités d'exploitation et de financement d'ici 2050 et a doublé son objectif de mobilisation en finance durable à 300 milliards de dollars d'ici 2030<sup>1</sup>. Cette augmentation de notre objectif de mobilisation en matière de finance durable repose sur une forte demande des clients et un marché en croissance pour ces produits qui contribuent à créer un avenir plus durable. Pour soutenir notre objectif de carboneutralité, en 2022, nous avons dévoilé des cibles d'émissions financées pour 2030 pour nos portefeuilles de pétrole, de gaz et de production d'énergie.

Nous nous sommes engagés à faire notre part en vue de parvenir à une économie sobre en carbone. Dans ce but, nous allons soutenir nos clients et contribuer à la mise en œuvre des solutions les plus urgentes, notamment le besoin en stratégies de réduction des émissions de carbone et d'accélération du développement des énergies renouvelables. La position de la Banque CIBC, parmi les 10 premières en Amérique du Nord pour ce qui est du financement dans le secteur de l'énergie renouvelable<sup>2</sup>, dénote ses progrès manifestes quand il s'agit d'aider les clients à réaliser leurs objectifs de durabilité.



300 G\$ d'ici 2030

Cible de mobilisation pour des activités de finance durable de la Banque CIBC



Carboneutralité d'ici 2050 :

Objectif pour nos activités d'exploitation et de financement

## Faits saillants de 2022, au 31 octobre 2022 et pour l'exercice terminé à cette date



6,2 G\$  
Résultat net déclaré



14,0 %  
Rendement des capitaux propres



13 M  
Clients



6,6 G\$  
Revenu net rajusté



14,7 %  
Rendement des capitaux propres ajusté\*



11,7 %  
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires

\* Les mesures non conformes aux PCGR n'ont pas de signification normalisée dans les Normes internationales d'information financière (IFRS) ou les PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Les mesures rajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Les résultats ajustés excluent l'incidence des éléments d'importance incluse dans les résultats déclarés et servent à calculer nos mesures ajustées. Les ratios non conformes aux PCGR comprennent une ou plusieurs composantes dont la mesure a été ajustée. Pour en savoir plus, consultez la section « Mesures non conformes aux PCGR » à la page 14 du Rapport annuel 2022 de la Banque CIBC, intégrée au présent rapport par renvoi, y compris le rapprochement entre les résultats (comme présentés) conformes aux PCGR et les résultats (ajustés) non conformes aux PCGR pour l'exercice 2022, présenté en page 15. Le Rapport annuel 2022 de la Banque CIBC est accessible sur le site Web du SEDAR, à [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

\*\* Calcul effectué conformément à la ligne directrice Normes de fonds propres (NFP) du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), qui se fonde sur les normes du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire.



# Émissions de financement durable

CIBC a émis en octobre 2020 ses premières obligations vertes de cinq ans<sup>3</sup>. D'une valeur de 500 millions de dollars américains, elles permettent de financer en Amérique du Nord et à l'international des projets, des actifs et des entreprises qui façonnent un avenir plus durable, notamment au moyen de solutions liées au changement climatique.

À mesure que l'intérêt de nos clients pour les placements axés sur les facteurs ESG augmente, nous sommes fiers de leur offrir de nouvelles solutions novatrices pour répondre à leurs besoins en constante évolution. En 2021, la Banque CIBC a créé le certificat de placement garanti (CPG) de croissance lié à un indice et, en 2022, le CPG de croissance lié à un indice européen, devenant la première banque canadienne à offrir à ses investisseurs individuels un CPG lié au marché sur les thèmes des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)<sup>4</sup>. Les CPG sont liés à un indice ESG canadien ou européen<sup>5</sup>, selon le cas, qui récompense les sociétés dont les engagements relatifs aux facteurs ESG sont supérieurs et permet aux clients d'investir tout en ayant une incidence.

Le produit tiré de nos obligations vertes et de nos CPG a été réparti entre 24 projets écologiques au cours de la période visée<sup>6</sup>, allant de parcs éoliens en mer à des bâtiments écologiques, et soutient de multiples objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU. Tous ces projets verts contribuent à la réalisation de l'objectif de mobilisation en matière de finance durable de la Banque CIBC de 300 milliards de dollars d'ici 2030.

Ce rapport résume le cadre de la Banque CIBC (le « cadre »), donne un aperçu du portefeuille d'actifs (le « Portefeuille ») et met en évidence les répercussions environnementales des projets qu'il finance. Le Portefeuille désigne les actifs auxquels les produits des obligations vertes et des CPG de la Banque CIBC ont été affectés. Nous avons l'intention de présenter un rapport annuel sur tout changement apporté à notre Portefeuille.

Les mesures de l'incidence dans le rapport sont présentées conformément aux recommandations du Harmonised Framework for Impact Reporting for Green Bonds de l'International Capital Market Association (ICMA) (juin 2022).

## Faits saillants des émissions de financement durable

24 projets écologiques soutenus en Amérique du Nord et à l'international

### Obligations vertes

500 M\$ US sont accordés à des projets s'attaquant à des défis environnementaux, dont :

- 148 M\$ US pour achever le nouveau siège social mondial à Toronto, au Canada, de la Banque CIBC, un bâtiment à faible émission de carbone qui doit obtenir la certification LEED
- 117 M\$ US pour construire l'un des plus grands parcs éoliens au monde au Royaume-Uni





# Cadre des émissions de financement durable – Résumé

Le Cadre décrit la méthodologie et les procédures connexes à appliquer aux émissions futures de fonds durables mobilisés par la Banque CIBC, notamment des obligations, des billets, des certificats, du papier commercial, des dépôts, des CPG et des CPG liés au marché. En établissant le Cadre, la Banque CIBC vise à soutenir la mobilisation de capitaux pour des entreprises, des projets et des activités durables.

Le Cadre respecte les Principes sur les obligations vertes de 2021, les Principes sur les obligations sociales de 2021 et les Lignes directrices sur les obligations durables de 2021 de l'International Capital Market Association.

## 1. Utilisation du produit







Les produits nets des émissions d'obligations vertes, sociales ou durables serviront à financer ou à refinancer des prêts et des placements dans des entreprises, des projets et des actifs (« actifs admissibles ») qui répondent aux critères d'admissibilité des émissions d'obligations vertes ou sociales de la Banque CIBC (les « critères d'admissibilité ») décrits dans le Cadre. Ces critères visent à appuyer la réalisation des ODD des Nations Unies et la transition mondiale vers une économie juste et sobre en carbone. Le produit d'une émission de financement durable peut être réparti entre les deux catégories d'activités.

Lorsque l'actif admissible est un prêt ou un placement dans une entreprise, 90 % ou plus de ses revenus doivent provenir d'activités répondant aux critères d'admissibilité<sup>7</sup>. Les critères de classification des activités (écologiques, sociales ou durables) respectent les normes et les pratiques reconnues du marché international, et un avis de deuxième partie satisfaisant à leur sujet a été obtenu.





## Critères d'admissibilité – Émission d'obligations vertes

Catégories admissibles	Harmonisation avec les ODD de l'ONU
1. Énergie propre ou renouvelable <sup>8</sup>	
2. Efficacité énergétique	
3. Prévention et contrôle de la pollution	
4. Gestion durable sur le plan environnemental des ressources naturelles du vivant et de l'utilisation des terres	
5. Conservation de la biodiversité terrestre et aquatique	
6. Transport non polluant	 
7. Gestion durable de l'eau et des eaux usées	 
8. Bâtiments écologiques	
9. Circularité	

## Critères d'admissibilité – Émission d'obligations sociales

Catégories admissibles	Harmonisation avec les ODD de l'ONU
1. Services essentiels	 
2. Logement abordable et infrastructures de base	 
3. Collectivités et entreprises autochtones	 
4. Entreprises détenues majoritairement par des femmes	  



## 2. Processus d'évaluation et de sélection des projets

Le Sustainability Issuance Council (« SIC » pour Conseil sur les émissions de financement durable, auparavant connu sous le nom de Sustainability Working Group [« SWG »], Groupe de travail sur la durabilité) est composé de représentants issus de nos équipes de spécialistes des groupes Trésorerie, Finance, Gestion du risque environnemental, ESG d'entreprise et des unités d'exploitation stratégique, et est responsable de ce qui suit :

- Examen, sélection et approbation du Portefeuille d'Actifs admissibles
- Examen et approbation des rapports annuels exigés en vertu du Cadre
- Examen du rapport d'assurance postérieur à l'émission et résolution de tout problème s'y rattachant
- Examen et approbation du Cadre et de toute modification ultérieure
- Suivi des pratiques courantes du marché de la finance durable

Tous les actifs admissibles font l'objet d'une vérification de la conformité aux Lignes directrices pour les prêts et à la Politique environnementale de la Banque CIBC, ainsi qu'à toute autre politique de gestion du risque environnemental et social applicable<sup>9</sup>.

## 3. Gestion du produit

Nous effectuons un suivi dynamique des Actifs admissibles au niveau du portefeuille au moyen de systèmes internes, et le Portefeuille d'Actifs admissibles fait l'objet d'un examen chaque trimestre par le SIC. L'ensemble des Actifs admissibles est surveillé pour s'assurer qu'il dépasse la valeur globale des émissions d'obligations vertes, sociales et durables en circulation. La Banque CIBC entend répartir le produit de toute émission dans un délai de 18 mois. Si, pour quelque raison que ce soit, le total de l'ensemble des Actifs admissibles n'atteint pas ou ne dépasse pas le produit net de toutes les émissions d'obligations vertes, sociales et durables en circulation, le produit excédentaire sera déposé sur le compte du Fonds général de la Banque CIBC et investi conformément aux procédures de gestion des liquidités en vigueur de Trésorerie CIBC.

Le remboursement du capital et des intérêts sur les émissions d'obligations vertes, sociales ou durables sera effectué à partir du compte de fonds général de la Banque CIBC et ne sera pas directement lié au rendement d'un actif admissible. De plus, les actifs admissibles ne seront pas visés par une barrière fiscale d'exploitation et pourront servir de biens donnés en garantie pour les émissions d'obligations vertes, sociales ou durables dont il est question.





## 4. Rapports

Nous produisons des rapports annuels sur la répartition et l'incidence des émissions effectuées en vertu du Cadre, jusqu'à l'échéance de toutes les émissions.

Nous produisons un rapport annuel sur la répartition du produit net, y compris au moins le produit net issu de toutes les émissions d'obligations vertes, sociales et durables, le montant total du produit net attribué par chaque Catégorie admissible, la répartition par région et le solde du produit non attribué. Nous obtenons également une assurance indépendante quant à la répartition du produit net aux Actifs admissibles, conformément aux Critères d'admissibilité.

Dans la mesure du possible et sous réserve de toute obligation de confidentialité applicable et de toute autre obligation de non-divulgaration, nous produisons chaque année un rapport sur les incidences environnementales et sociales pertinentes.

## 5. Examen externe

Morningstar Sustainalytics (« Sustainalytics »), un fournisseur mondialement reconnu de recherche, de cotes et de données ESG, a fourni une seconde opinion sur le Cadre. En ce qui a trait à l'émission d'obligations, de billets et de papier commercial en vertu du Cadre, cette seconde opinion traite de l'harmonisation du Cadre avec les Principes sur les obligations vertes, les Principes sur les obligations sociales et les Lignes directrices sur les obligations durables de l'ICMA. Parmi les procédures décrites dans le Cadre, Sustainalytics a également effectué un examen annuel des projets financés par l'intermédiaire des obligations vertes émises conformément au Cadre des obligations vertes de CIBC et des CPG de croissance liés à un indice et des CPG de croissance liés à un indice européen émis conformément au Cadre des obligations vertes et au cadre des émissions de financement durable.

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., notre auditeur indépendant, a donné une assurance raisonnable quant à la répartition du produit des obligations vertes, des CPG à croissance liée à un indice et des CPG à croissance liée à un indice européen.

Veillez consulter [le Rapport annuel de Sustainalytics](#) et [le Rapport d'assurance Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.](#)





# Portefeuille d'actifs – Répartition du produit

Au 31 juillet 2022, les produits nets de l'émission par la Banque CIBC de billets de premier rang du 23 octobre 2020 (les « obligations vertes »)<sup>10</sup>, des CPG de croissance liés à un indice et des CPG de croissance liés à un indice européen émis entre le 1<sup>er</sup> juin 2021 et le 31 juillet 2022 (les « CPG liés au marché sur le thème des facteurs ESG »)<sup>11</sup> ont entièrement été répartis entre les catégories admissibles de l'énergie renouvelable et des bâtiments écologiques.

## Obligations vertes de la Banque CIBC, informations

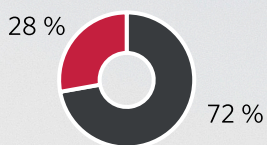
Montant : 500 M\$ US  
Émis : 23 octobre 2020  
Date d'échéance : 23 octobre 2025

## CPG liés au marché des titres ESG de la Banque CIBC, informations

Montant émis : 85 M\$ CA  
Émis : De juin 2021 à juillet 2022  
Durée à l'échéance moyenne : De 2 à 5 ans

### Utilisation du produit ou répartition du produit des émissions d'obligations durables

Répartition (M\$ US)<sup>12</sup>



■ Énergie renouvelable ■ Bâtiments écologiques

Catégories admissibles	Obligations vertes (M\$ US)	CPG liés au marché des titres ESG (M\$ CA)
Produit total	500	85
Énergie renouvelable <sup>13</sup>	363	85
Bâtiments écologiques	148	22
Répartition du produit <sup>13</sup>	511	107
Solde du produit non attribué	0	0





# Répartition géographique des projets

Obligations vertes et CPG (total de 24 projets)



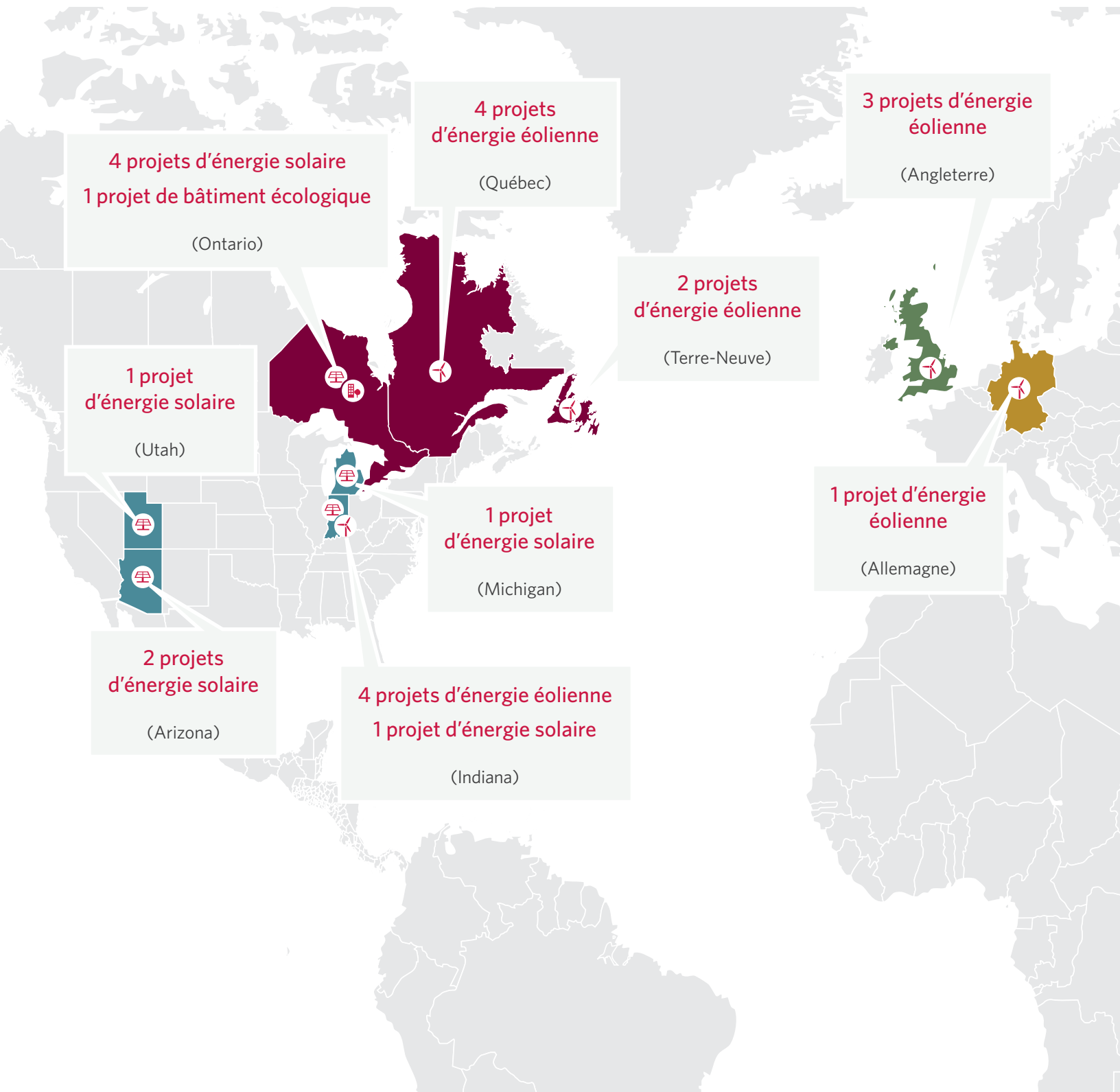
Canada : 11



Europe : 4



États-Unis : 9





Les tableaux ci-dessous présentent les Actifs admissibles auxquels ces produits ont été attribués et les mesures d'incidence attendues relatives à ces Actifs admissibles. Toutes les mesures d'incidence présentées dans le tableau ci-dessous sont fondées sur des données réelles ou estimées disponibles.

## Portefeuille

### Catégorie de l'énergie renouvelable<sup>14, 15</sup>

Type	Région	Montant du financement affecté aux émissions <sup>16</sup> (M\$US)	Part du projet financée par la Banque CIBC <sup>17</sup>	Incidence totale du projet <sup>18</sup>			Proportion d'incidence de la Banque CIBC		
				Capacité (MW)	Production annuelle (MWh)	Émissions annuelles de GES évitées/ réduites (tég. CO <sub>2</sub> )	Capacité (MW)	Production annuelle (MWh)	Émissions annuelles de GES évitées/ réduites (tég. CO <sub>2</sub> )
Énergie éolienne	Canada	66	20 %	480	1 311 532	929 460 <sup>19</sup>	96	262 306	185 892
Énergie éolienne	Canada	37	100 %	54	189 009	141 646	54	189 009	141 646
Énergie solaire	Canada	36	25 %	40	58 632	1 464	10	14 658	366
Énergie éolienne	Europe	117	5 %	3 600	6 000 000	4 900 000	182	303 000	247 450
Énergie éolienne	Europe	57	10 %	252	1 000 000	700 000	25	100 000	70 000
Énergie éolienne	États-Unis	25	25 %	363	1 396 671	791 909 <sup>20</sup>	91	349 168	197 977
Énergie solaire	États-Unis	22	42 %	79	172 259	123 504 <sup>20</sup>	33	72 866	52 242
Énergie solaire	États-Unis	27	50 %	200	492 811	316 832 <sup>20</sup>	100	246 406	158 416
Énergie solaire	États-Unis	29	33 %	200	429 300	304 660 <sup>20</sup>	67	143 100	101 553
Énergie solaire	États-Unis	12	19 %	80	208 391	136 096 <sup>20</sup>	15	39 569	25 842
<b>Incidences globales</b>				<b>5348</b>	<b>11 258 605</b>	<b>8 345 571</b>	<b>673</b>	<b>1 720 082</b>	<b>1 181 385</b>

### Catégorie des bâtiments écologies<sup>21</sup>

Région	Montant du financement affecté aux émissions (M\$US)	Part du projet financée par la Banque CIBC	Superficie de construction brute (SCB)	Rendement énergétique		Émissions de carbone		
				kWh/m <sup>2</sup> de SCB	% de la consommation d'énergie réduite/ évitée	kgCO <sub>2</sub> /m <sup>2</sup> de SCB	Émissions annuelles de GES évitées (tCO <sub>2</sub> e)	% d'émissions de carbone réduites/ évitées
Canada	165	84,0 %	176 000 m <sup>2</sup>	142	26,10 %	11,4	723	26,50 %
<b>Incidences globales</b>				<b>142</b>	<b>26,10 %</b>	<b>11,4</b>	<b>723</b>	<b>26,50 %</b>

Remarque : Les données sont fondées sur une évaluation indépendante effectuée pour le client, le rapport sur la modélisation de l'énergie d'eQUEST.





# Projets en vedette

Le produit issu de nos obligations vertes et de nos CPG a aidé à soutenir 24 projets au cours de la période de référence; ces projets ont également été inclus dans nos progrès vers notre objectif de mobilisation en matière de finance durable de 300 milliards de dollars d'ici 2030. Quelques-uns des projets soutenus par ces émissions sont décrits ci-dessous.

Nous visons à accroître notre programme d'émissions de financement durable au cours des prochaines années, dans le but de favoriser les progrès environnementaux et de bâtir une économie résiliente aux changements climatiques. Nos travaux et nos aspirations dans ce domaine s'harmonisent avec ceux du Groupe d'experts sur la finance durable du gouvernement du Canada<sup>22</sup>, qui met l'accent sur la nécessité de mobiliser des fonds pour financer la transition vers une économie plus sobre en carbone et plus durable.



## Golden Compass (É.-U.)

La Banque CIBC a agi à titre de chef de file bancaire coordonnateur et de coordonnatrice d'échange financier pour le financement du portefeuille de Golden Compass, qui comprend deux projets d'énergie solaire photovoltaïque 100 MW-CA situés à Pinal County, en Arizona. Les projets ont été lancés en 2020 et en 2022 et ont vendu leur production d'électricité à Salt River Project Agricultural Improvement and Power District en vertu de conventions d'achat d'électricité à long terme.

Le promoteur de Golden Compass est AES, un producteur d'énergie renouvelable de premier plan qui développe, construit, possède et exploite des projets d'énergie renouvelable de grande qualité aux États-Unis. Son portefeuille d'exploitation s'élève actuellement à 4,7 GW en projets d'énergie solaire, éolienne et de stockage, ainsi qu'un processus de développement d'énergies renouvelables de plus de 50 GW.



## Rocket Solar, LLC (É.-U.)

La Banque CIBC a agi à titre de chef de file bancaire coordonnateur, d'agent administratif et d'agent dépositaire dans le cadre du financement de D.E. Shaw Renewable Investments (« DESRI ») Rocket Solar, un projet d'énergie solaire de 80 MW à Box Elder County, dans l'Utah. DESRI est l'un des cinq principaux producteurs indépendants d'énergie renouvelable (PIE) qui conçoit, construit, possède et exploite des projets d'énergie renouvelable de grande qualité partout aux États-Unis.



## Northland Power/Deutsche Bucht (Europe)


La Banque CIBC a agi à titre d'arrangeur principal mandaté pour Northland Power afin de financer le projet de parc éolien en mer de la Deutsche Bucht. Deutsche Bucht, un projet de 1,5 milliard d'euros, est situé dans la partie allemande de la mer du Nord et offre une capacité d'exploitation de 252 MW. Le projet, dont la construction s'est achevée en mars 2020, contribuera à répondre aux besoins énergétiques annuels de 300 000 personnes en Allemagne. La Deutsche Bucht jouera un rôle important dans la réduction de 700 000 tonnes des émissions annuelles de l'Allemagne, appuyant ainsi les ambitions de réduction des émissions du gouvernement allemand.



## Innergex Cartier Énergie S.E.C. (Canada)

La Banque CIBC a agi à titre de chef de file bancaire coordonnateur et de co-responsable des registres pour le financement par emprunt d'Innergex Cartier Energy LP, qui possède quatre actifs éoliens en exploitation d'une capacité totale de 480 MW situés dans la péninsule gaspésienne, au Québec, près du golfe du Saint Laurent. Innergex Cartier Energy LP est une filiale d'Innergex Renewable Energy (« Innergex »), producteur indépendant d'énergie renouvelable qui développe, acquiert, possède et exploite des installations hydroélectriques, des parcs éoliens, des parcs solaires et des installations de stockage d'énergie.



An aerial photograph of a modern building with a grey brick facade. The building is surrounded by a lush green rooftop garden with various trees and plants. The text is overlaid on the right side of the image.

## Bâtiments écologiques : Hines 81 Bay Street Inc. (CIBC SQUARE, Canada)

La Banque CIBC a agi à titre d'arrangeur principal, de responsable des registres, d'agent de structuration verte et d'agent administratif pour un financement à terme pour le 81 Bay Street, la première de deux tours de bureaux de calibre mondial qui serviront de siège social mondial pour CIBC à Toronto, en Ontario (Canada). Les tours auront une superficie totale de 3 millions de pieds carrés. Situées au 81 Bay Street, elles accueilleront une fois la construction achevée de CIBC Square, un projet développé par les chefs de file mondiaux de l'immobilier Hines et Ivanhoé. CIBC Square sera parmi les premiers complexes de bureaux de Toronto à réduire la consommation d'eau en captant, filtrant et traitant les eaux souterraines et les eaux de pluie pour une réutilisation directe dans ses appareils de chasse d'eau. En plus de ses 500 supports à vélos et de ses 28 installations de douches, qui visent à aider les occupants à opter pour des options de déplacement à faible impact, CIBC Square est reliée directement aux principales plaques tournantes de transport en commun, dont la gare Union et le terminus d'autobus GO. CIBC Square compense les incidences négatives sur la biodiversité, car elle est conçue pour être mieux visible par les oiseaux et réduire les risques de collision, conformément aux lignes directrices de la Ville de Toronto en matière de développement.

CIBC Square est l'un des trois premiers immeubles canadiens à obtenir la certification SmartScore en 2022, ainsi que la certification santé-sécurité WELL, grâce à laquelle ses politiques et protocoles opérationnels, sa conception axée sur la collectivité et son innovation globale<sup>23</sup> sont davantage reconnus. L'édifice devrait obtenir la certification LEED Platine en 2023.



- <sup>1</sup> Dans les grandes lignes, les activités de finance durable désignent les activités de client qui appuient, entre autres, des secteurs comme l'énergie renouvelable et sans émissions, l'efficacité énergétique, les infrastructures durables, l'immobilier durable, les logements abordables et l'infrastructure de base, ainsi que des produits comme les produits financiers durables et écologiques. Les services offerts par la Banque CIBC dans le cadre de son engagement de mobilisation à l'appui de ces activités de client comprennent des prêts et syndications de prêts, la prise ferme de titres de créance et de participation, des conseils en fusions et acquisitions et des placements à titre d'investisseur chef de file. Au cours de l'exercice 2022, notre méthodologie a été mise à jour de façon prospective afin d'inclure les opérations liées au secteur du logement abordable. Notre rendement cumulatif de l'exercice 2018 à l'exercice 2021 n'a pas été ajusté. Le secteur du logement abordable comprend les prêts et investissements effectués pour respecter nos obligations en vertu de la *Community Reinvestment Act* des États-Unis.
- <sup>2</sup> Pour les opérations conclues entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022 (tableaux de classement des énergies renouvelables en Amérique du Nord d'Infamation).
- <sup>3</sup> Les produits nets du placement sont répartis conformément au cadre applicable au moment du placement, qui est l'ancien Cadre des obligations vertes de la Banque CIBC établi en mars 2020 (conformément aux Principes sur les obligations vertes de l'International Capital Markets Association [ICMA] de 2018). Les critères d'admissibilité de l'ancien Cadre des obligations vertes ont été intégrés dans les critères d'admissibilité des émissions d'obligations écologiques du nouveau cadre des émissions de financement durable global de la Banque CIBC, établi en septembre 2021. Le nouveau cadre des émissions de financement durable remplace et met à jour l'ancien Cadre des obligations vertes de la Banque CIBC afin d'y inclure des Critères d'admissibilité pour l'émission d'obligations sociales et durables. Toutes les émissions futures d'obligations vertes, sociales ou durables seront conformes au cadre des émissions de financement durable.
- <sup>4</sup> Les produits nets des CPG de croissance liés à un indice et des CPG de croissance liés à un indice européen CIBC émis entre le 1<sup>er</sup> juin 2021 et le 31 octobre 2021 sont répartis conformément aux critères d'admissibilité décrits dans l'ancien Cadre des obligations vertes de CIBC (mars 2020). Les produits nets des CPG de croissance liés à un indice et des CPG de croissance liés à un indice européen CIBC émis entre le 1er novembre 2021 et le 31 juillet 2022 sont répartis conformément aux critères d'admissibilité décrits dans le cadre des émissions de financement durable de CIBC (septembre 2021).
- <sup>5</sup> Les CPG de croissance liés à un indice CIBC offrent une exposition à un indice boursier canadien exclusif à la Banque CIBC, la pondération de chaque action dans l'indice étant rééquilibrée chaque trimestre pour tenir compte de la cote ESG générée par Vigeo Eiris, un fournisseur mondial de recherche sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. Les CPG de croissance liés à un indice européen CIBC offrent une exposition à un indice boursier européen, le portefeuille reflétant les composantes de l'indice EURO STOXX 50<sup>MD</sup> avec filtrage en fonction de facteurs ESG effectué par le fournisseur de l'indice.
- <sup>6</sup> La période visée par ce rapport s'étend du 1<sup>er</sup> août 2021 au 31 juillet 2022, sauf indication contraire.
- <sup>7</sup> Le seuil de revenu de 90 % ne s'applique pas aux catégories admissibles qui sont fondées sur la composition de la propriété (c.-à-d. les entreprises détenues majoritairement par des femmes et les communautés et entreprises autochtones)
- <sup>8</sup> Le terme « renouvelable » est inclus pour tenir compte des critères d'admissibilité de l'ancien Cadre des obligations vertes de la Banque CIBC, établi en mars 2020, et concerne les produits nets des émissions effectuées avant la publication du cadre des émissions de financement durable.
- <sup>9</sup> Divulgations pertinentes disponibles - <https://www.cibc.com/fr/about-cibc/corporate-responsibility/environment/governance-reporting/governance.html>
- <sup>10</sup> Les produits nets du placement sont répartis conformément au cadre applicable au moment du placement, qui est l'ancien Cadre des obligations vertes de la Banque CIBC établi en mars 2020 (conformément aux Principes sur les obligations vertes de l'International Capital Markets Association [ICMA] de 2018). Les critères d'admissibilité de l'ancien Cadre des obligations vertes ont été intégrés dans les critères d'admissibilité des émissions d'obligations écologiques du nouveau cadre des émissions de financement durable global de la Banque CIBC, établi en septembre 2021. Le nouveau cadre des émissions de financement durable remplace et met à jour l'ancien Cadre des obligations vertes de la Banque CIBC afin d'y inclure des Critères d'admissibilité pour l'émission d'obligations sociales et durables. Toutes les émissions futures d'obligations vertes, sociales ou durables seront conformes au cadre des émissions de financement durable.
- <sup>11</sup> Les produits nets des CPG de croissance liés à un indice et des CPG de croissance liés à un indice européen de la Banque CIBC émis entre le 1er juin 2021 et le 31 octobre 2021 sont réparti conformément aux critères d'admissibilité décrits dans l'ancien Cadre des obligations vertes de CIBC (mars 2020). Les produits nets des CPG de croissance liés à un indice et des CPG de croissance liés à un indice européen CIBC émis entre le 1er novembre 2021 et le 31 juillet 2022 sont réparti conformément aux critères d'admissibilité décrits dans le cadre des émissions de financement durable de CIBC (septembre 2021).
- <sup>12</sup> Les dollars canadiens sont convertis selon le taux de change au comptant au 31 juillet 2022. Données sur le taux de change au 31 juillet 2022 : 1 \$ US = 1,2804 \$ CA.
- <sup>13</sup> En ce qui concerne les actifs admissibles sélectionnés qui font partie de la catégorie admissible de l'énergie renouvelable, le montant qui leur est attribué tient compte des montants réellement versés par la Banque CIBC et, par conséquent, la répartition totale du produit (511 M\$ US et 107 M\$ CA) dépasse le montant des produits nets de l'émission des obligations vertes (500 M\$ US) et des CPG liés au marché sur le thème des facteurs ESG (85 M\$ CA).
- <sup>14</sup> Lorsque cette information n'est pas directement publiée, l'énergie renouvelable produite annuellement est estimée à l'aide des données fournies par le client. Lorsque le client ne pouvait pas fournir de mesures ou que les données n'étaient pas disponibles, des estimations étaient utilisées. Les facteurs d'émission régionaux de l'Environmental Protection Agency (EPA) ont été utilisés pour estimer les émissions de gaz à effet de serre (GES) évitées chaque année ([epa.gov/avert](http://epa.gov/avert)). La part proportionnelle des prêts sous-jacents pertinents de la Banque CIBC a été appliquée à chaque projet pour déterminer les mesures finales de l'incidence du portefeuille.
- <sup>15</sup> Sauf en cas d'indication contraire, tous les montants qui figurent dans ce document sont en dollars américains. Les dollars canadiens sont convertis selon le taux de change au comptant au 31 juillet 2022. Données sur le taux de change au 31 juillet 2022 : 1 \$ US = 1,2804 \$ CA.
- <sup>16</sup> Ceci représente le montant du financement des actifs admissibles pour lesquels le produit de l'émission d'obligations vertes et de CPG a été attribué. Un actif peut soutenir plus d'un projet.
- <sup>17</sup> Ceci représente la part du projet financé par la Banque CIBC, selon le montant du financement des actifs admissibles réparti, en pourcentage des besoins financiers globaux du projet.
- <sup>18</sup> Les émissions annuelles de gaz à effet de serre (GES) évitées ou réduites sont mesurées en tonnes métriques de CO<sub>2</sub> d'après la production annuelle, qui est mesurée en fonction de la P50 ou de données réelles. Les projets de certains actifs admissibles étaient en construction au 31 juillet 2022. Lorsque la conversion est nécessaire, les données sur les émissions en tonnes sont converties en quantité équivalente de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) en tonnes métriques. Source : [epa.gov/avert](http://epa.gov/avert).
- <sup>19</sup> La mesure des émissions évitées a été estimée à l'aide de la méthode de divulgation publique du client.
- <sup>20</sup> Dans le cas des projets aux États-Unis pour lesquels aucun indicateur d'émissions évitées n'est disponible, les facteurs d'émissions régionaux de l'Environmental Protection Agency (EPA) sont utilisés pour estimer les émissions annuelles de GES évitées ou réduites. Source : [epa.gov/avert](http://epa.gov/avert).
- <sup>21</sup> Lorsque le client ne pouvait pas fournir de mesures ou que les données n'étaient pas disponibles, des estimations étaient utilisées. Les émissions de GES évitées (en tonnes de CO<sub>2</sub>) sur l'énergie économisée annuellement (MWH) ont été calculées en fonction d'une intensité énergétique de 217, conformément à la norme LEED de 2009, en utilisant les facteurs régionaux du gestionnaire de portefeuille Energy Star. Les économies d'énergie annuelles tiennent compte des économies totales d'énergie et de gaz par rapport à la base de référence du Code modèle national de l'énergie pour les bâtiments (CMNÉB). La catégorie des bâtiments écologiques cherche à obtenir la certification LEED Platine. Les mesures finales de l'incidence du portefeuille ont été calculées en fonction de la part de prêts de la Banque CIBC pour chaque projet.
- <sup>22</sup> Définition de la finance durable selon ce groupe : les activités de gestion des risques (comme l'assurance et l'évaluation des risques) liés aux flux de capitaux (comme le reflètent le prêt et l'investissement) et les processus financiers (y compris les divulgations, l'évaluation et la surveillance) qui assimilent les facteurs environnementaux et sociaux comme un moyen de promouvoir une croissance économique durable et la stabilité à long terme du système financier. <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/changements-climatiques/groupe-experts-financement-durable.html>.
- <sup>23</sup> <https://www.newswire.ca/news-releases/cibc-square-s-81-bay-street-building-achieves-smartscore-certification-839284511.html>.



Le présent rapport a été préparé conformément au cadre des émissions de financement durable de la Banque CIBC, daté de septembre 2021.

Ce document peut contenir des adresses de sites Web sur Internet ou des hyperliens menant à de tels sites. La Banque CIBC n'a pas analysé les sites Web Internet liés appartenant à des tiers et décline toute responsabilité en ce qui concerne leur contenu. Ces adresses ou hyperliens sont exclusivement fournis pour la commodité et l'information du lecteur, et le contenu des sites Web de tiers liés n'est d'aucune manière intégré à ce document. Les destinataires qui choisissent d'accéder à ces sites Web de tiers ou de suivre ces hyperliens le font à leur propre risque.

Le présent Rapport sur l'incidence des émissions de financement durable est fourni à titre indicatif uniquement et l'information qu'il contient peut changer sans préavis. Après la date du présent document, la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la Banque CIBC) n'assume aucune responsabilité ni obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés contenus dans le présent document, peu importe si ces énoncés évoluent en fonction de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres. La Banque CIBC n'assume ni n'assumera aucune responsabilité à l'égard de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, découlant de l'utilisation ou de la fiabilité des renseignements contenus dans le présent document.

Rien dans le présent document ne constitue une offre de vente ou une sollicitation d'achat ou de souscription, ni n'en fait partie, concernant un titre ou un autre instrument de la Banque CIBC ou d'une de ses sociétés affiliées, ni une invitation, une recommandation ou une incitation à participer à une quelconque activité de placement, et aucun élément du présent document ne peut constituer la base d'un contrat, d'un engagement ou d'une décision de placement quelle qu'elle soit, ni être invoqué à cet égard. Les offres de vente, les ventes, les sollicitations d'offres d'achat ou les acquisitions de titres émis par la Banque CIBC ou une de ses sociétés affiliées ne peuvent être effectuées ou conclues qu'en vertu des documents d'offre appropriés préparés et distribués conformément aux lois, à la réglementation, aux règles et aux pratiques du marché des territoires dans lesquels de telles offres, sollicitations ou ventes peuvent être effectuées. Il est recommandé de consulter un professionnel avant toute décision de placement dans des titres. Le présent Rapport sur l'incidence des émissions de financement durable ne vise aucunement à donner des conseils financiers, juridiques, fiscaux, de placement, professionnels ou d'experts.

Le présent document n'est pas destiné à être distribué à – ou utilisé par – toute personne ou entité résidant dans un territoire dans lequel une telle distribution ou utilisation contreviendrait à la législation ou à la réglementation. Le présent Rapport sur l'incidence des émissions de financement durable peut contenir des projections et des énoncés prospectifs au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les dispositions d'exonération de la *Private Securities Litigation Reform Act* of 1995 des États-Unis et de toute loi canadienne sur les valeurs mobilières applicable. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document peuvent inclure, sans s'y limiter, des énoncés concernant la Banque CIBC et son rendement futur. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « s'attendre », « prévoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer », « objectif », « prévision », « projet » et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel.

En raison de leur nature même, les énoncés prospectifs exigent certaines hypothèses et sont soumis à des risques et à des incertitudes inhérents, d'où possibilité pour que les prédictions, les prévisions, les projections, les attentes ou les conclusions ne se révèlent pas exactes, ces hypothèses pouvant ne pas être correctes. Nous conseillons aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés, car divers facteurs de risque pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats attendus dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs – sur bon nombre desquels la Banque CIBC n'exerce aucun contrôle et dont les effets peuvent être difficiles à prévoir – comprennent : les risques de crédit, de marché, de liquidité et de financement, d'assurance, d'exploitation, de conformité réglementaire, stratégiques, de réputation, liés à l'environnement juridique et réglementaire, liés à la concurrence et systémiques, ainsi que d'autres risques mentionnés dans le plus récent rapport annuel de la Banque CIBC et dans le document Rapport de gestion. Il est porté à la connaissance des lecteurs que cette liste de facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient aussi nuire aux résultats de la Banque CIBC. Lorsqu'ils se fient aux énoncés prospectifs contenus dans le présent document pour prendre des décisions à l'égard de la Banque CIBC, les investisseurs et autres observateurs doivent examiner attentivement les facteurs susmentionnés ainsi que les autres incertitudes et événements potentiels.

Ni la Banque CIBC ni ses sociétés affiliées n'entreprendront de mettre à jour les énoncés prospectifs susceptibles d'apparaître dans le présent document, sauf si la loi l'exige.

Le logo CIBC est une marque de commerce de la Banque CIBC.